

Nom de la source

Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Saguenay, Québec, Canada

Mercredi 20 décembre 2017 • 23h22 HE

Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette) • 1127 mots

UNESCO: Anticosti avant Arvida et le fjord

Anne-Marie Gravel; Mélyssa Gagnon

Le Quotidien ; Le Quotidien

(A nne-Marie Gravel) – Ni la candidature d'Arvida ni celle du fjord du Saguenay n'a été retenue pour figurer sur la liste des sites proposés comme sites du patrimoine mondial de l'UNESCO au Canada.

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada, Catherine McKenna, a annoncé mercredi matin l'ajout de huit nouveaux endroits à la liste des sites proposés. Il s'agit de la première mise à jour de la Liste indicative des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO au Canada depuis 2004.

L'île d'Anticosti est le seul site québécois qui a trouvé une place sur la liste.

Les récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine-Charlotte (Colombie-Britannique), la vallée Stein (Colombie-Britannique), le Parc patrimonial Wanuskewin (Saskatchewan), le lieu historique provincial du poste du câble de Heart's Content (Terre-Neuve-et-Labrador), Qajartalik (Nunavut), le parc national Sirmilik et l'aire marine nationale de conservation proposée du Tallurutiup Imanga/Détroit-de-Lancaster (Nunavut) ainsi que les bancs de glace du Yukon ont aussi été ajoutés à la Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada.



Archives Le Quotidien, Michel Tremblay

Les candidatures d'Arvida et du fjord du Saguenay n'ont pas été retenues pour faire partie de la Liste indicative pour le patrimoine mondial du Canada.

Fossiles

Le critère de sélection de sites du patrimoine mondial qui soutient le mieux la candidature de l'île d'Anticosti est la présence de fossiles, précise-t-on sur le site Internet de Parcs Canada. Ces « fossiles exceptionnels de la période se situant entre l'Ordovicien supérieur et le Silurien inférieur » n'ont « aucun équivalent ailleurs sur la planète », est-il écrit.

« Cette période représente un jalon important dans l'histoire de la Terre, à savoir la première extinction massive de vie animale à l'échelle mondiale », selon Parcs Canada.

Robert Bouchard confirme être déçu par la décision rendue. L'ancien député fédéral du Bloc québécois de Chicoutimi-Le Fjord agissait à titre de porte-parole régional et vice-président du comité pour faire reconnaître le fjord du Sague-

© 2017 Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 20 novembre 2019 à Biblio.-Saguenay-(Réseau) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20171220-TQT-01cf041693c5798d012c9a30840a0cee

nay comme patrimoine mondial de l'UNESCO.

« Je suis déçu, mais il faut reconnaître qu'Anticosti est un bon choix. On savait qu'une délégation d'Anticosti assistait à la conférence. On n'avait pas reçu d'invitation en ce sens, mais on espérait que deux sites soient retenus. »

Robert Bouchard estime que le travail d'équipe réalisé par le comité formé de représentants des régions de Charlevoix, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, ainsi que des membres des Premières Nations, constitue un aspect positif aux démarches effectuées. « On a travaillé en équipe depuis 2010. Ça fait plus de sept ans. On est heureux de ce travail de groupe », affirme-t-il. « La décision rendue n'enlève toutefois rien au fjord du Saguenay qui est reconnu comme un site exceptionnel », ajoute-t-il.

Les Canadiens ont été invités à sélectionner les endroits les plus exceptionnels du Canada pour figurer sur la liste de candidatures futures des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre de Canada 150. Quarante-deux candidatures ont été soumises pour figurer sur la Liste indicative pour le patrimoine mondial du Canada.

Toutes les demandes ont été examinées par un comité consultatif ministériel composé de sept experts canadiens en patrimoine naturel et patrimoine culturel, en conservation et en commémoration. Le comité s'est appuyé sur les normes du patrimoine mondial pour rendre ses décisions.

Faire partie de la liste du patrimoine mondial constitue la plus haute reconnaissance possible de la valeur patrimoniale d'un site à l'échelle internationale.

Avec La Presse canadienne

Carl Dufour déçu

(Mélyssa Gagnon) –Le conseiller municipal Carl Dufour reçoit avec beaucoup de déception la décision de Parcs Canada d'exclure Arvida de sa nouvelle liste indicative.

Cette étape étant essentielle en vue d'une reconnaissance par l'UNESCO à titre de Patrimoine mondial, l'échevin n'entend cependant pas baisser les bras et affirme que son équipe va continuer de travailler très fort pour que le projet soit éventuellement cité.

L'échevin, qui porte aussi le chapeau de président du Comité pour la reconnaissance patrimoniale d'Arvida (CORPA), était convaincu que le dossier avait de bonnes chances de se retrouver sur la liste indicative, revue pour la première fois par le gouvernement fédéral depuis 2004. Des huit sites choisis par le comité d'analyse, seule l'île d'Anticosti se trouve en sol québécois. De plus, sept des dossiers retenus par l'agence fédérale présentent un intérêt de patrimoine naturel. Arvida, ville construite en 135 jours autour de l'usine de l'Aluminium Company of Canada (ALCOA), souhaitait recevoir l'appui du gouvernement fédéral pour sa valeur en termes de patrimoine industriel.

«On a été surpris par le nombre des sites retenus. Il y en a eu huit et on s'attendait à 10. Scientifiquement, je n'ai aucun doute qu'on avait un excellent dossier. Mais peut-être qu'il nous restait encore du travail à faire. On va demander le rapport pour connaître nos forces et nos faiblesses et on va continuer de travailler. Il y aura une prochaine fois», a fait valoir Carl Dufour, qui ignore toutefois quand le fédéral rouvrira sa liste.

Jeu politique

Selon le conseiller municipal, le fait que les porte-étendards du dossier d'Arvida n'aient pas joué la carte politique a peut-être nui à la candidature de la cité du métal gris, reconnue pour son architecture unique et son projet social considéré comme une véritable utopie pour l'époque. L'appui du premier ministre Philippe Couillard a été sollicité, sans succès. Carl Dufour estime que le soutien accordé par Québec au projet d'Anticosti a pesé dans la balance.

«Même les gens de Patrimoine Canada ont été impressionnés par notre projet et de voir à quel point il est en symbiose avec la population. On aurait eu une belle opportunité de devenir la première ville industrielle en Amérique du Nord à être reconnue. On dirait que le patrimoine bâti n'est pas important aux yeux du Canada», estime-t-il.

Le conseiller Dufour rappelle que la mairesse Josée Néron croit en la valeur du projet de reconnaissance d'Arvida par l'UNESCO et que le comité qu'il dirige peut compter sur son appui. Jusqu'à la toute dernière minute, Carl Dufour, Josée Néron et la députée de Jonquière aux Communes, Karine Trudel, ont entretenu l'espoir d'entendre le nom d'Arvida sortir de la bouche de la ministre Catherine McKenna, qui a annoncé les lieux retenus mercredi à Ottawa. Carl Dufour signale que le CORPA et le Club des ambassadeurs d'Arvida ne dérogeront pas de leur trajectoire et continueront de cheminer vers l'atteinte de leur objectif.

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2017-12-20 à 23h22 HE.